

Politique mondiale sur les droits de l'homme et l'esclavage moderne

Présentation

Kyndryl est un fournisseur de premier plan de services technologiques d'entreprise essentiels, offrant des capacités de conseil, de mise en œuvre et de services gérés à des milliers de clients dans plus de 60 pays. En tant que premier fournisseur mondial de services d'infrastructure informatique, l'entreprise conçoit, construit, gère et modernise les systèmes d'information complexes dont le monde dépend au quotidien. Nous avons une longue expérience de l'accompagnement des entreprises face aux grandes mutations technologiques, notamment en permettant à nos clients de se concentrer sur les aspects essentiels de leurs activités pendant ces transitions, tout en nous confiant leurs systèmes les plus critiques. Notre mission est de concevoir, construire et gérer des environnements cloud privés, publics et multicloud sécurisés et performants afin de répondre aux besoins de nos clients et d'accélérer leur transformation numérique.

Nous proposons des services aux entreprises dans divers domaines tels que les services cloud, les services centraux et zCloud, les applications, les données et les services d'intelligence artificielle (IA), les services d'espace de travail numérique, les services de sécurité et de résilience, ainsi que les services réseau et de périphérie, afin d'accompagner nos clients dans leur transformation technologique..

Pour plus d'informations, consultez le site www.kyndryl.com.

Portée de la politique

Notre politique relative aux droits humains et à l'esclavage moderne s'applique à l'ensemble du personnel de Kyndryl, tous sites confondus, ainsi qu'à nos fournisseurs. Nous partageons également nos politiques et nos bonnes pratiques avec notre écosystème de clients et de partenaires.

Engagements

Nous nous engageons à adopter des pratiques commerciales éthiques qui respectent et protègent les droits humains civils, culturels, économiques, politiques, individuels et sociaux de toutes les personnes dans le cadre de nos opérations, offres, services et relations, et nous partageons les bonnes pratiques avec notre écosystème de clients, fournisseurs, partenaires et employés.

À l'échelle mondiale, nous ne tolérons aucune violation des droits humains et nous nous engageons à éviter toute relation commerciale avec des entités impliquées dans l'esclavage

moderne et la traite des êtres humains. Nous cherchons à éviter de manière proactive toute violation des droits humains et toute complicité dans des violations commises par des acteurs de notre chaîne d'approvisionnement, notamment le travail forcé et le travail des enfants, le travail servile (y compris la servitude pour dettes), le travail sous contrat, le travail pénitentiaire involontaire, la servitude ou la traite des êtres humains.

Kyndryl s'engage à maintenir un dialogue constructif et des relations de travail saines avec ses employés dans le monde entier. Nous respectons pleinement toutes les réglementations applicables qui protègent la liberté d'association et garantissent le droit des employés à adhérer à des associations, conformément à la loi. Nous veillons à ce que nos employés aient recours à la consultation et au dialogue.

Nous disposons d'organes représentatifs dans plusieurs pays qui facilitent le dialogue et la consultation entre les représentants du personnel et la direction aux niveaux national et européen.

Principes directeurs

Nos engagements en matière de droits de l'homme s'appuient sur des normes mondiales, notamment la [Charte internationale des droits de l'homme](#) (composée de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*) et la [Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#).

Afin de concentrer nos efforts sur les aspects essentiels de nos activités et de nos opérations, nos actions en matière de droits humains sont également guidées par les [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) (UNGP) et les [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des affaires](#).

Politiques relatives aux droits de l'homme

Kyndryl a mis en place des politiques qui régissent le comportement de l'entreprise en matière de travail, de santé et de sécurité, d'engagement communautaire et de travail des enfants.

Nos normes et procédures d'emploi internationales nous permettent de respecter toutes les lois applicables en matière de travail librement choisi, de salaires, d'avantages sociaux, d'horaires de travail, de harcèlement, de respect et de dignité, de sécurité au travail, d'éthique professionnelle, de respect de la vie privée et autres aspects liés à l'emploi, conformément au [Code de conduite de Kyndryl](#).

D'autres politiques et approches visant à protéger les droits de notre chaîne de valeur comprennent notre approche de l'[IA responsable chez Kyndryl](#) et notre [Déclaration de confidentialité Kyndryl](#).

En tant que [membre signataire de la Responsible Business Alliance](#), nous nous engageons à exiger de nos fournisseurs qu'ils certifient leur conformité avec les lois relatives à l'esclavage et à la traite des êtres humains, qu'ils s'abstiennent de tout recours, direct ou indirect, au travail forcé ou à toute forme de traite des êtres humains, et qu'ils vérifient et certifient que leurs chaînes d'approvisionnement prennent en compte ces problématiques, conformément aux législations

locales et au [Code de conduite de la Responsible Business Alliance \(Code RBA\)](#). Nous utilisons le Code de la RBA pour traiter les risques liés à la responsabilité sociale, notamment les questions relatives à la chaîne d'approvisionnement, au travail, à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique.

Gouvernance, responsabilité et gestion des risques

Notre politique en matière de droits humains et de lutte contre l'esclavage moderne, ainsi que nos normes de gestion, sont globales et contribuent à intégrer le respect des droits humains dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. Ces politiques sont élaborées par une équipe pluridisciplinaire composée de membres des services des ressources humaines, des achats et du service juridique, avec le soutien de partenaires externes. Les employés, fournisseurs, partenaires et clients de Kyndryl sont tenus de respecter, de faire respecter et de promouvoir nos engagements en matière de droits humains.

Le vice-président principal de Kyndryl en charge de la citoyenneté mondiale et du développement durable supervise notre politique en matière de droits humains et d'esclavage moderne. Cela comprend un examen annuel des initiatives de Kyndryl et une veille sur l'évolution des normes du secteur.

Le vice-président principal relève du directeur mondial des affaires générales de Kyndryl, qui préside le comité exécutif de la responsabilité sociétale de Kyndryl. Ce comité comprend le PDG, le directeur de l'exploitation, le DRH, le directeur financier, le conseiller juridique, le vice-président des affaires juridiques et le responsable mondial du programme Kinship @ Kyndryl. Ce comité examine régulièrement les performances et les progrès, approuve les initiatives et formule des recommandations dans le cadre de la gouvernance de la responsabilité sociétale de Kyndryl.

Identification des risques

Pour Kyndryl, les risques liés aux droits humains et à l'esclavage moderne se situent tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous gérons nos efforts d'atténuation des risques par le biais de notre programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) et nous réalisons des évaluations des risques semestrielles incluant les questions relatives aux droits humains et à l'esclavage moderne. En 2024, notre évaluation GRE n'a révélé aucun impact sur les droits humains ni sur l'esclavage moderne dans nos activités.

Domaines d'impact

En tant que fournisseur de services d'infrastructure informatique, la gestion des droits humains et de l'esclavage moderne chez Kyndryl repose sur nos employés et nos fournisseurs. Nos services ont un impact sur les parties prenantes et les communautés au sein desquelles nous opérons.

Notre objectif est d'identifier les risques potentiels liés à nos opérations et à l'ensemble de notre chaîne de valeur. Afin de respecter nos engagements, nous prenons en compte les domaines d'impact potentiels suivants :

Nos activités et nos employés : nos principes directeurs, nos politiques et nos normes en matière de droits de l'homme et d'esclavage moderne sont essentiels pour instaurer une

culture de respect et de soutien qui favorise des relations positives entre les employés et la direction.

Pour renforcer cela, les employés de Kyndryl sont tenus de suivre chaque année le programme de code de conduite de Kyndryl (formation et certification).

Nos clients : nous avons publié notre approche de l'[IA responsable chez Kyndryl](#) en 2024. Notre approche englobe la transparence, la détection et la réduction des biais, la confidentialité, la sécurité, la responsabilité et la formation.

Notre [Déclaration de confidentialité Kyndryl](#) décrit comment nous collectons, utilisons et partageons les informations afin de garantir que nos clients puissent contrôler leurs données.

Nos fournisseurs : nous partageons avec nos fournisseurs la responsabilité de protéger les travailleurs et les communautés dans lesquelles ils opèrent. Nous veillons à ce que chaque personne de notre chaîne d'approvisionnement soit traitée avec respect et dignité. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent l'ensemble du droit du travail, les droits humains et qu'ils prennent des mesures pour remédier aux atteintes aux droits humains et à l'esclavage moderne. Cela comprend le maintien de normes du travail relatives au travail forcé et au travail des enfants, au temps de travail, aux salaires et aux avantages sociaux, à la liberté d'association, à la santé et à la sécurité, à la responsabilité environnementale et aux pratiques éthiques. Nous nous appuyons sur le [le Code de conduite RBA](#) pour décrire en détail nos attentes.

Lors de l'intégration des fournisseurs, Kyndryl exige qu'ils s'engagent à respecter le Code de conduite de la Responsible Business Alliance (RBA), tel qu'il s'applique à leur secteur d'activité. Cet engagement est formalisé soit par : (1) la signature d'une lettre d'accord RBA, (2) la signature d'une lettre d'engagement en matière d'éthique et d'intégrité, soit (3) la démonstration par le fournisseur de l'existence d'un code de conduite équivalent ou supérieur à celui de la RBA, pour les éléments applicables à son secteur d'activité.

Diligence raisonnable

Les audits du code RBA et les questionnaires d'auto-évaluation des fournisseurs font l'objet d'un suivi et d'un contrôle afin de garantir la conformité. Nous évaluons les pays à haut risque à l'aide de l'outil d'analyse des risques global de la RBA. Si un fournisseur enfreint les contrôles fournisseurs, Kyndryl peut prendre des mesures correctives, notamment limiter ou exclure ce fournisseur des opportunités commerciales.

Reporting et transparence

Nous nous engageons à rendre compte de manière transparente et publique des questions relatives aux droits de l'homme et à l'esclavage moderne, et nous continuons d'évaluer nos efforts pour faire évoluer nos engagements.

Des mises à jour annuelles sur les droits de l'homme et l'esclavage moderne sont disponibles dans notre [rapport sur la citoyenneté d'entreprise](#), ainsi que sur les sites Web spécifiques à chaque pays de Kyndryl en [Australie](#), au [Canada](#), en [Norvège](#) et au [Royaume-Uni](#).

Comment signaler un problème

Kyndryl s'efforce d'agir avec la plus grande intégrité et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Nous comptons sur nos employés, clients, fournisseurs, partenaires et autres personnes avec lesquelles nous collaborons pour signaler tout comportement illégal ou contraire à l'éthique, ainsi que toute violation potentielle du [Code de conduite de Kyndryl](#), de la présente politique sur les droits de l'homme et l'esclavage moderne, ainsi que d'autres politiques ou déclarations de Kyndryl.

Nous encourageons les parties prenantes à nous faire part de leurs préoccupations et mettons à leur disposition divers canaux établis pour ce faire. Tous les signalements sont confidentiels et peuvent être anonymes lorsque la loi le permet. Kyndryl interdit toute menace ou représailles à l'encontre des personnes signalant de bonne foi des actes répréhensibles ou des comportements inappropriés, ou coopérant à une enquête.

Le cas échéant, les signalements sont examinés et font l'objet d'une enquête par le service d'enquête compétent de Kyndryl, et des mesures disciplinaires sont prises en conséquence.

Mécanismes de signalement 24h/24 et 7j/7

- En ligne via notre [portail de signalement des problèmes Kyndryl](#)
- Numéros d'[assistance téléphonique](#) gratuits, multilingues et spécifiques à chaque pays, fournis par des tiers
- Les problèmes ou incidents de cybersécurité doivent être signalés à l' [Équipe de réponse aux incidents de cybersécurité \(CSIRT\)](#)

Amélioration et progrès

Nous nous engageons à examiner chaque année, au niveau du comité exécutif, notre approche en matière de droits de l'homme et d'esclavage moderne, à évaluer les risques par le biais de notre processus GRE et à améliorer nos efforts opérationnels afin de refléter l'évolution des bonnes pratiques, des normes du secteur et des exigences légales.

Disponibilité des politiques

Cette politique est publiée en externe sur Kyndryl.com, sur notre [Centre de divulgations ESG non financières](#), ainsi que sur les canaux de communication internes accessibles à tous nos employés dans le monde entier.

Révision/mise à jour des politiques	Approbateur
25 juillet 2025	 Faith Taylor, vice-présidente principale chargée de la citoyenneté mondiale et du développement durable

--	--